



ANNEE SCOLAIRE 2020 / 2021
INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE
ECOLE DE GENIBRAT : MATERNELLE <input type="checkbox"/> ELEMENTAIRE <input type="checkbox"/>

ELEVE

NOM PRENOM
Date de Naissance Garçon Fille CLASSE

Votre enfant bénéficie d'un dossier PAI Alimentaire (intolérances alimentaires, allergies) ?

Si oui, panier repas ? OUI NON

Si non, merci de fournir l'attestation de décharge de responsabilité dûment renseignée.

REPRESENTANTS LEGAUX :

	PERE OU TUTEUR	MERE OU TUTRICE
NOM	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PRENOM	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ADRESSE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TEL. DOMICILE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TEL. PORTABLE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
E-MAIL	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Qui sera le payeur ? Père Mère

Dans le cadre d'un divorce ou d'une séparation, souhaitez-vous une facturation séparée ? OUI NON

Si oui, préciser modalités (Ex : Père = semaine paire ; Mère semaine impaire...)

FREQUENTATION DU SERVICE RESTAURATION :

- Mon enfant ne fréquentera pas la cantine
 - Mon enfant fréquentera la cantine
- Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

A compter du 1er septembre 2020 OU A compter du

RAPPELS :

- Le règlement du service restauration est disponible sur le site de la mairie : www.ville-fontenilles.fr
- L'inscription à la cantine le mercredi ne vaut pas une inscription d'office à l'alaie du mercredi après-midi. Vous devrez procéder à l'inscription sur le site de la CCGT.
- Les absences pour cause de maladie seront déduites à l'appui d'un certificat médical remis au service « régie cantine » : 1 jour de carence est appliqué (voir règlement)
- Pour toute modification du rythme de fréquentation ⇒ rendez-vous sur le portail parents enfants : au plus tard le vendredi midi pour la semaine suivante + 1 (Ex : vendredi 05/09/20 pour la semaine du 21/09/21). Fiche à votre disposition en mairie ou sur le site pour transmission par courriel.

Je soussigné(e), certifie les renseignements ci-dessus mentionnés exacts et avoir pris connaissance des rappels indiqués. J'atteste avoir pris connaissance du règlement de ce service disponible sur le site de la mairie ou consultable au service « régie restauration scolaire ».

Fontenilles, le Signature